

Bretagne – Sud : 40 éoliennes en mer et raccordement ? ?



**Avis d'enquête
Mobilisation !**



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE ET D'ENQUÊTE PARCELLAIRE

Raccordement électrique mutualisé des parcs éoliens flottants en Bretagne sud
Réseau de Transport d'électricité (RTE)

PIEBIEM

Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Le gouvernement vient d'annoncer le lancement de l'enquête publique sur le raccordement de la zone éolienne Bretagne sud, qui se déroulera du **lundi 17 août au lundi 28 septembre 2026** à 17h30, avec un registre électronique <https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud> et des sessions physiques dans les mairies d'Erdeven, Brec'h, Locoal-Mendon, Ploemel, Pluvigner, Groix, le Palais et Quiberon. Les communes finistériennes de Clohars-Carnoët, Fouesnant (l'archipel de Glénan en visibilité), Moëlan-sur-Mer, Nevez, Riec-sur-Belon sont dans le périmètre de l'enquête.

Ce n'est qu'une étape sur un processus qui en comportera beaucoup d'autres : la délivrance -ou pas- des autorisations environnementales, l'attribution -ou pas- de Bretagne sud2, la survie -ou pas- du *consortium* Pennavel, la décision finale d'investissement -ou pas- de Pennavel en 2029, les mises en cause juridiques de la PPE3 et de l'AO10, les changements de politique énergétique après les prochaines élections.

Il est néanmoins important que se manifeste l'opposition la plus importante à cette étape du processus - après tout les enquêtes publiques sur des parcs éolien en mer peuvent émettre un avis défavorable, comme récemment en Corse.

Ce sera la seule enquête publique complète sous cette forme (en mairie et en ligne), pour les parcs eux-mêmes il y aura un simple registre électronique. L'enquête porte sur le raccordement de Bretagne sud, sur ses modalités mais aussi sur son opportunité (utilité) et non pas simplement sur ses modalités. Si on estime que Bretagne sud 1 et 2 sont électriquement et climatiquement inutiles, trop dommageables pour la biodiversité, les paysages, le patrimoine, la pêche, le tourisme, le nautisme, ou que les difficultés techniques et les coûts sont trop importants, ou que les appels d'offre risquent d'être improductifs et/ou les consortium renonceront finalement...etc. , il est évident que le raccordement est inutile... il faut le dire.

Toute personne peut contribuer (pas de limites géographiques) : l'enjeu principal est d'avoir le **maximum de personnes** qui disent tout le "bien" qu'elles pensent de ce projet. Chaque contribution doit être individuelle autant que possible, donc ne pas recopier une contribution, ça ne comptera pas. A chacun de s'exprimer avec ses mots et ses idées, mais nous apporterons bien sûr des éléments prochainement, à chacun de les reprendre à sa façon. Quand le registre sera ouvert -et même avant- mobiliser tout le monde, réseaux, amis, voisins, parents...

Il faudrait aussi qu'il y ait du monde lors des sessions en mairies :

- | | |
|---|---|
| - le 17 août 9h00 à 12h30 – Plouharnel | - le 9 septembre de 13h45 à 17h30 – Brec'h |
| - le 21 août 8h30 à 12h00 – Le Palais | - le 15 septembre de 9h à 12h30 – Ploemel |
| - le 25 août 14h00 à 17h00 – Erdeven | - le 17 septembre de 8h30 à 12h – Locoal-Mendon |
| - le 28 août 8h30 à 12h00 – Groix | - le 23 septembre de 9h00 à 12h00 – Erdeven |
| - le 31 août 14h00 à 17h30 – Quiberon | - le 28 septembre de 13h30 à 17h30 – Plouharnel |
| - le 5 septembre 8h45 à 12h00 – Pluvigner | |

Toute l'info sur <https://piebiem.webnode.fr/> et auprès de piebiem.contact@gmail.com